

TOURISME DURABLE ET CONSERVATION SUR LA RIVIERA MAYA ET COSTA MAYA AU MEXIQUE

Projet pilote WWF, TOI et MARTI

CONTEXTE

En octobre 2006, le World Wide Fund for Nature (WWF) et Tour Operators' Initiative for Sustainable Tourism Development (TOI) ont signé un accord de coopération pour encourager le développement du tourisme durable.

La région mexicaine de la **Riviera Maya et Costa Maya** a été la première destination choisie par ces organismes. Cette région accueille environ 170 000 touristes par an. Elle est aujourd'hui la première destination touristique d'Amérique latine et un point d'entrée touristique majeur pour des millions de touristes nord-américains et européens. Mais l'essor touristique sans précédent l'a modifiée de façon spectaculaire en moins de 30 ans.

La destruction de l'habitat côtier causée par l'expansion exponentielle des infrastructures touristiques, hôtels ou complexes touristiques, et la pollution des eaux par les hôtels, complexes et communautés locales dépendantes du tourisme, sont les deux principales menaces qui pèsent sur la Riviera Maya et Costa Maya. Toutefois, le tourisme est un secteur économique clé pour l'ensemble de la région. La destruction de l'habitat côtier due à la surexploitation et la pollution des eaux ont entraîné un déclin de la biodiversité et de la disponibilité de l'eau pour l'industrie touristique et les communautés locales.

L'Initiative mésoaméricaine pour le tourisme de récif (Mesoamerican Reef Tourism Initiative, MARTI), conjointement menée par Conservation International et Amigos de Sian Ka'an, a été reconnue comme un partenaire de projet local clé. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture/Centre du patrimoine mondial (UNESCO-WHC), qui soutiennent l'action de l'initiative, se sont engagés à fournir des conseils techniques pour aider à intégrer opportunités commerciales touristiques et conservation et réduire les menaces qui pèsent sur les zones protégées fragiles et marines.



OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

1 - Le partenariat WWF-TOI-MARTI a ouvert avec succès et de manière mesurable pour que soient intégrées et adoptées dans les réglementations fédérales mexicaines les orientations et pratiques en matière de choix du site, conception et construction des hôtels (Siting, Design and Construction - (SDC)) du CI/IBLF. Les orientations SDC veillent à ce les nouveaux développements hôteliers soient en harmonie avec leur environnement, utilisent le moins possible de ressources naturelles, créent moins de déchets, respectent et protègent leur environnement culturel et naturel, impliquent les communautés locales et leur soient profitables.

Le partenariat agit comme une importante force de représentation pour que la planification et le développement du tourisme durable soient adoptés et sa promotion assurée, au moyen d'incitations financières et subventions, notamment la désignation éventuelle de nouvelles zones protégées fédérales.

2 - Le partenariat œuvre en faveur de l'adoption des bonnes pratiques environnementales par les prestataires hôteliers de TOI sur la Riviera Maya et Costa Maya.

TOI est parvenue à convaincre les prestataires hôteliers d'adopter et mettre en œuvre les bonnes pratiques environnementales pour réduire considérablement la consommation d'eau potable, la production d'eaux usées et de déchets solides.

RÉSULTATS

Jusqu'à présent, le projet est parvenu à :

- créer un dialogue positif avec les autorités locales, de l'État et du pays sur le futur de la destination.
- obtenir des commentaires directs sur et ouvrir la voie soumettre à examen une synthèse de la communauté de conservation mexicaine afin de renforcer le projet de loi sur le tourisme national, notamment en ce qui concerne les incitations pour la conservation durable des zones côtières et un tourisme responsable au sein des zones protégées.
- élaborer une norme officielle mexicaine, en partenariat avec le ministère mexicain de l'Environnement, sur les exigences et spécifications relatives au choix du site, à la construction et à l'exploitation des développements touristiques côtiers dans la péninsule du Yucatán. Le texte de la norme a été approuvé par le Comité technique national de normalisation en février 2009. Il s'agit d'une orientation normative dont les spécifications concrètes prennent en compte la biodiversité spécifique de la région.

Ces réglementations sont fondamentales pour que la destination continue d'exister demain et que les attributs biologiques qui lui restent soient préservés. Elles peuvent également être utilisées comme projets de politiques internationales.

Ces résultats ont en grande partie été obtenus grâce à l'énonciation claire et commune de points d'inquiétudes de la part d'un partenariat formé de puissants acteurs des secteurs privé et non marchand.

Dans une évaluation constructive du projet à ce jour, le partenariat est parvenu avec succès à instaurer des démarches politiques en faveur d'améliorations clés. La consolidation de l'adoption des bonnes pratiques environnementales par les hôtels va demander d'autres efforts du partenariat pour qu'une amélioration soit obtenue à long terme.

ÉTAPE SUIVANTE

La zone côtière de l'écorégion de la mer d'Andaman, en Thaïlande, est l'autre destination sélectionnée où les hôteliers ont déjà reconnu l'importance de former leur personnel pour aider à optimiser l'utilisation des ressources matérielles et naturelles (notamment en matière d'énergie et de consommation d'eau). Ils conviennent également de la nécessité de sensibiliser leurs employés et clients en faveur de la conservation de ces ressources.

Dans l'écorégion de la mer d'Andaman, notamment à Phuket, Khao Lak et Krabi, TOI et le WWF vont œuvrer pour :

- améliorer le traitement des eaux usées ;
- former le personnel hôtelier ;
- mettre en œuvre l'infrastructure nécessaire dès que tout autre développement de tourisme commence à voir le jour, pour éviter les impacts négatifs sur l'environnement naturel. En d'autres termes, le développement du tourisme devrait avoir lieu selon des plans directeurs.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, MERCI DE CONTACTER :

Andrea Leber
Responsable de la coopération TOI/WWF
Humboldtstraße 140
51149 Cologne
Allemagne
Tél. : +49 2203 42 1078
Fax. : +49 2203 42 359
E-mail : toiwwfcooperation@googlemail.com
Sites Web <http://www.toinitiative.org> ;
<http://www.wwf.de>

